

## IMAGES DE GUERRE, GUERRE EN IMAGES.

Durée : 2 heures.

Public cible :

- classe de CM2, avec au programme « Deux guerres mondiales au vingtième siècle »<sup>1</sup> ;
- classe de 3<sup>e</sup>, avec au programme « Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France »<sup>2</sup> ;
- classes de 1<sup>re</sup> générale, avec au programme « La nation, sa défense et la sécurité nationale »<sup>3</sup>.

Compétences mises en œuvre (domaine du socle : 1, 2 et 3)<sup>4</sup> :

- se repérer dans le temps, construire des repères historiques ;
- s'informer dans le monde du numérique ;
- analyser et comprendre un document ;
- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.

### Déroulé de l'atelier.

Les élèves seront amenés à comparer le travail et les objectifs des équipes de prise de vues militaires pendant la première guerre mondiale et lors des conflits contemporains, du point de vue de la technique (évolution des appareils, de l'armement et des systèmes de protection des soldats), des thématiques développées par les ministères de la guerre puis de la défense ainsi que les relations entretenues avec les médias.

### Atelier à l'ECPAD.

Les élèves pourront découvrir dans le musée de traditions les appareils utilisés en opération.

Si l'enseignant le souhaite et sous réserve de la disponibilité des équipes, les élèves pourront rencontrer des « soldats de l'image » qui témoigneront de leur expérience en opération extérieure.

Coût : 50 € à l'ECPAD / 100 € en itinérance (besoins techniques).

Contact et renseignements :

département de la médiation et des publics  
[actions-culturelles@ecpad.fr](mailto:actions-culturelles@ecpad.fr) – 01.49.60.59.96/97

<sup>1</sup> Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

<sup>2</sup> Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

<sup>3</sup> Bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011.

<sup>4</sup> Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.